L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 24 MAI 1883.

SPECTACLES BALS, &c

Pavillon d'été de

FARANTA,

Coin des rues Bourbon et Orléans.

Débuts de Miss CLARA BOYLE et de JAMES DALTON.

Entrée générale.....10 cents
15mai—3t

GRAND PIQUE-NIQUE POPULAIRE,

— DONNE PAR LES —

'COW BOYS TEXIENS,'

AUX FAIR GROUNDS,

DIMANCHE, 27 MAI,

COMMENÇANT A MIDI.

A QUATRE HEURES

aura lieu un Spectacle Gigantesque et entièrement nouveau,

Dont le pareil n'aura jamais été vu à la Nouvelle-Orléans, et

consistant en tours d'agilité exécutés avec une intrépidité et une vigueur extraordinaires, en luttes avec

Des Bêtes Féroces,

importées expressément pour cette occasion.

De jeunes Taureaux Sauvages, semblables à des Lions,

seront mis aux prises avec les

Courageux Cow Boys,

qui feront usage du Lasso et de la corde tressée, et mettront en relief la supériorité de l'homme sur la brute.

Mazeppa dépassé.

Ecuyers incomparables.

Exercices Equestres sans pareils.

Spectacle à la fois terrible et qui frappera de terreur ceux qui y assisteront.
Course à cheval échevelée. Périls affrontés. Question de vie et de mort pour le titre de

Champion de l'Amérique

Danses dans la bâtisse principale.

Prix d'entrée.....50 cents.

On peut se procurer des billets au magasin de musique de Grunewald, au magasin de bijouterie de Griswold, et à la librairie de Eyrich.
23 mai—5t

Fort Espagnol,

Saison de 1883

A partir du 1er mai, les trains partiront comme suit:
De la ville à 6:30 et 8 a. m. et ensuite toutes les heures jusqu'à 3 p. m., et alors toutes les 30 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 10 heures 15 minutes p. m.
Le Dimanche—
De la ville à 6—7—8—9—10 A. M., puis toutes les demi heures jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Le dernier train partira du Fort Espagnol à 11 heures P. M.
L'Orchestre, sous la conduite du Prof. Wm. Borchert, commencera ses concerts quotidiens avec un personnel complet de vingt-cinq (25) artistes de premier ordre, le DIMANCHE, 6 mai à 5 P. M. et jouera toutes les après midi.

W. S. SAITER,
Locataire et directeur général.

5 mai—

WEST-END

SAISON DE 1883,

Commençant---Mai, 1883.

Concerts du soir, par la Musique de West End,

Sous la direction de l'éminent artiste louisianais,

Prof. G. D'AQUIN.

Engagement spécial du célèbre Cornetiste,

Signor A. LIBERATI,

Commençant le 15 mai et devant durer DEUX SEMAINES.

Trains de West-End, Heures de départ

Les trains du City Railroad partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

DE LA VILLE.		DU WEST-END.	
7	a. m.	8	a. m.
8	a. m.	9	a. m.
9	a. m.	10	a. m.
10	a. m.	11	a. m.
11	a. m.	12	m.
12	m.	1	p. m.
1	p. m.	2	p. m.
2	p. m.	3.15	p. m.
3	p. m.	3.45	p. m.

et ensuite toutes les vingt minutes jusqu'à 10.....p. m. et à 11.....p. m.

LES DIMANCHES.

Le premier train partira à 6 heures et demie du matin, et ensuite, comme ci-dessus toutes les heures jusqu'à 2 heures de l'après-midi; puis, tous les quarts d'heures jusqu'à dix heures un quart du soir.
On pourra se procurer des trains extras à quelque moment que ce soit, en s'adressant au bureau de la Compagnie, No 102 rue du Canal.
Billets de famille et commutation tickets à prix réduits.

F. WINTZ,
Surintendant.

6 mai—

Déballage de Printemps.

B. & W. CRONER

font part au public de l'ouverture LUNDI, d'un assortiment choisi de

Marchandises de Printemps,

consistant en drap Religieuses, Buntings, Satteens, Linons, Batistes, etc. Aussi, un choix de

Costumes Brodés,

en Satteens, draps religieuses, Chambrays, etc.
Dentelles, Broderies, Ruchets, Fichus, Echarpes, Voiles.
Un assortiment de

PARASOLS,
à moitié des prix coûtants

TAPIS, NATTES,

Rideaux Dentelle, Stores de Fenêtres, Articles de Ménage. Généralement, nous avons reçu un assortiment complet de tous ces articles.
N. B.—Des échantillons seront envoyés sur demande.

B. & W. CRONER,
11 mars—3m 141 rue du Canal.

L'UNION FRANÇAISE

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:
Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Tonneliers, récemment arrivés de France.
S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 p. m.
Nous-Nous—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New-York.
Tous nos renseignements sont fournis gratis.
9fév—1m MaJD

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues.

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, et venez avec un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable. Accords et réparations pleinement garanties. J'offre le plus haut prix du marché aux personnes de la ville et de la campagne qui désireraient disposer de leurs Pianos. 17nov—

L'ASSORTIMENT

—DE—

VETEMENTS

DE PRINTEMPS

—POUR—

Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons [illegible] jeunes, est maintenant

COMPLET,

et nous invitons cordialement nos CLIENTS et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux personnes qui n'ont pas grand temps de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOME" de la Nlle-ORLEANS,

73 RUE DU CAMP.

EN DEHORS DU "RING".

MAIS POSSÉDANT D'AMPLES FACILITES POUR RÉASSURER DANS DES COMPAGNIES ÉTRANGÈRES ET DE L'EST.

EN MESURE DE DONNER DES ASSURANCES EN PLEIN SUR LES PRESSES-A-COTON. LES SUCRERIES ET TOUS GENRES DE RISQUES DE COMMERCE.

PERTES AJUSTÉES AVEC ÉQUITÉ ET PROMPTITUDE, ET PAYÉES SANS ESCOMPTES.
8avril—1m

Wheeler & Wilson Silent No 8.

La machine le meilleur marché à acheter

PARCE QUE C'EST

La plus facile à comprendre,
La plus facile à diriger.
Celle qui fonctionne le mieux,
La plus durable,

—AUSSI—

Elle fait le travail le plus perfectionné.

A vendre Comptant ou à des conditions faciles.

WHEELER & WILSON M'F'G Co

163 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Demandez des listes de prix.
11 mai—3mDMaJ

VINCENT MICAS & CIE.,

29 RUE DU CAMP

Et 116 RUE DE LA COMMUNE,

Seuls Agents pour la vente des

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.

Seuls propriétaires de l'Amer-Aromatique américain de

PEYCHAUD.

Agents pour la vente des Champagnes

Duc de Montebello

—ET—

Imperial Cook;

Importateurs en général de

VINS FINS ET DE LIQUEURS.

Il est fait une spécialité de la vente de ces articles aux familles dont le patronage est respectueusement sollicité. Vins et liqueurs vendus à la bouteille, au gallon et au baril, et livrés à domicile dans les limites de la ville sans frais additionnels.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédiens amers et aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et aromatique de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la santé, et en beaucoup [de] cas peut contribuer à la rétablir.

Nouvelle Orléans, 7 novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 183 rue Douane.
R. L. Taney, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison, — Capdevielle, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 26 rue St-Charles.
Dr Faget, — Aloès Chastant M. D.
O. Huard, D. M. P., — Yves Leytos, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.
6 déc—6m—mar jeu dim

Abel Dreyfous

—ET—

Félix J. Dreyfous,

NOTAIRES, ont transféré leur étude, Passage de la Bourse, 21. 22 avril—1 m. D J

Dr M. FOURQUETTE,

Médecin Chirurgien et Accoucheur de la Faculté de Médecine de Paris.

Résidence et office, 259 rue Royale, Entre St. Philippe et Ursulines.

Consultations de 8 heures à 10 heures du matin et 2 heures et 4 heures l'après-midi.
10mars—2m—Dim.Mar.Jeu.

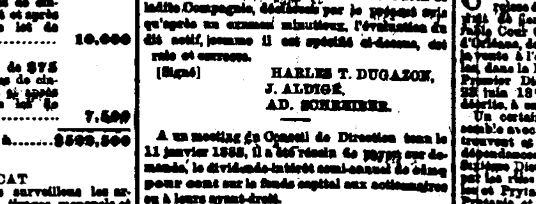

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans,

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25 avril —1 an

1842. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O

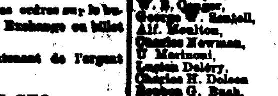

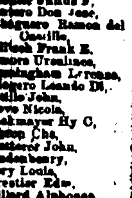

J'invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter mon grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: Bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, convexes et concaves, orfèvrerie d'argent et plaqués, services de tables complets, couverts Alfénide, couteaux, fourchettes, etc., etc. Articles pour restaurants hôtels et cafés, le tout garanti 1ère qualité. Articles d'Eglise en or, en argent et en plaqué.
Comme par le passé je m'occuperai de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc, etc.
Ré-argenture de tous objets; Achat de diamants, vieil or et vieil argent.
Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.
Pose et change de verres de lunettes et pince nez à prix excessivement réduits.
1 Oct—64t—DMarJ

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 11 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie, Cécile Barbé	Laurent, David
Barrère, Joseph	Lagrone, Bernard
Basque, Pierre	Laporte, Dr Henri
Blanc Vve, née Claire Coutin	Lapère, Jean
Castaing, F C	Lemanoe, Jean Gabriel
Chevalié, Jean, Marie, Louis	Levy, Pierre
Cabiran, Bernard	Le Maréchal, Charles
Gueldre ou Cambert	Massy, François
Conger, Jean Baptiste	Marvie, Léon
Colin, Jean Thiébaut	Mendmici, Paulin
Claude, M	Merin, Charles Gabriel
Castet Cécile Camille	Martinet, Louis [illegible]
Cornish, Louis Michel	Mothe, Guillaume
Coutolau, Michel dit Lyonnais	Noël, famille
Delon, De Vve	Pernot
Despax, Jean Marie	Pallout, Jean Pierre
Dumas, E	Prevost, Pierre Nicholas
Dumas, P	Picard, Hippolyte Jean
Dégrota, Vve	Richard, Emile Michel
Dupuy, Jean Marie Isidore	Roux, William Félix
Destreel, Eugène	St-Upery, Bernard
Dumesnil, Marie	Soulé, Joseph Alphonse
Duvillier, E L	Schaffer, Paul Eugène
Fonlaine, Ferdinand	Thérond, De Vve
Fenton, Baptiste	Thomas, Charles Louis
Guinle, Barthélemy Hippolyte	Tujague, Emile Joseph
Grisseguel, Edouard	Tujague, Louis Baptiste
Hocque, Jean	Trufet, Léon, Albert, Auguste
Jeanroux, Prosper	Vigneau, De
Jacob, Isidore	Vinnesse, Jean
	Vergne, épouse
	Vidal, Eugène

Le Gérant du Consulat de France.
FRANCIS NAVONE.
La Nlle-Orléans, le 1er mai 1883.

L.S.L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

DONNERA

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 12 JUIN 1883,

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE F,

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué,

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE......$150,000
UN GROS LOT DE......50,000
UN GROS LOT DE......20,000

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

MARDI, 12 JUIN 1883,

Au bureau de la compagnie.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de	20,000..	20,000
2 Lots de	10,000..	20,000
4 Lots de	5,000..	20,000
20 Lots de	1,000..	20,000
50 Lots de	500..	25,000
100 Lots de	300..	30,000
200 Lots de	200..	40,000
600 Lots de	100..	60,000
1000 Lots de	10..	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit	20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit	10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit	7,500
2,279 Lots s'élevant à	$522,500

CERTIFICAT

Nous certifions que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, et en personne dirigé et contrôlé les Tirages eux-mêmes, et que ceux-ci sont conduits avec honnêteté, loyauté et de bonne foi envers toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les fac-similés de nos signatures y apposées, dans ses annonces.

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, New York Exchange ou billet sur la Nouvelle-Orléans.
Enregistrez vos lettres contenant de l'argent ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

Toutes lettres sans réponse signifient un refus. Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie seulement, à la Nlle-Orléans. Pour informations adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS. P. GUINAULT.

Jolie résidence à la Baie St-Louis faisant face à la Baie, ancienne résidence du juge H. F. Deblieux.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juin 1883, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—
Une magnifique portion de terre située à la Baie St-Louis, Etat du Mississippi, mesurant environ 400 pieds de face à la Baie sur environ 40 arpents de profondeur, bornée d'un côté par la propriété de M. Michinard et de l'autre par celle de feu Amilcar Fortier. Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une maison de deux grand's chambres couvrant sur une grande galerie sur le devant, deux cabinets sur la galerie de derrière, de deux bâtisses faisant partie et communiquant à la maison principale et ayant chacune deux chambres, dont une sert de salle à manger et une grande galerie ou hangar sur tout le derrière de la maison, cuisine de deux pièces, deux bâtisses dans la cour, l'une de deux chambres et l'autre de trois chambres, écurie et remise, ainsi qu'une petite maison bien finie construite sur le devant de la propriété, ayant une chambre, deux puits d'eau potable excellente, arbres fruitiers et d'agrément, vignes Scuppernongs, &c., &c.
Voir le plan au bureau de l'encanteur.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date et hypothèque avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur. 23mai—

ASSURANCES.

Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

Pour l'année expirant le 31 décembre 1882

Primes sur les incendies	$519,590 40	
Primes maritimes	126,501 62	
Primes de rivières	35,765 19	$681,856 21
Primes acquises en 1881		87,[illegible] 10
Total des primes		$769,[illegible] 15
A déduire—		
Primes non acquises	$261,117 02	
Primes remboursées	54,592 99	
Réassurances	39,691 85	355,401 86
Primes nettes acquises		$414,427 42
Intérêts, loyer et courtage		45,046 18
		$459,473 60
A déduire—		
Pertes de feu	$188,793 68	
Pertes maritimes	43,933 10	
Pertes de rivières	19,127 64	
Total des pertes	$251,859 36	
Dépenses générales, commissions, réclamations, taxes, etc.	174,525 25	426,384 61
Profits nets		$33,088 9
Ajouter—		
Montant au crédit de profits et pertes	$145,255 10	
Moins dividende de juillet 1882	25,000 00	120,255 10
Surplus		$153,344 09
A déduire—		
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées		46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882		$106,933 83

Situation le 31 décembre 1882:

VALEURS AU PRIX DU MARCHÉ.

Argent dans les banques	$90,104 79	
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.	239,000 00	
50 bons Levee Steam Cotton Press	26,250 00	
2 bons de New Orleans Pacific Railway	1,790 00	
10 bons de la Louisiana Ice Manufacturing Company	10,000 00	
30 bons du New Orleans Water Works	27,000 00	
40 bons du New Orleans City Railroad	27,500 00	
1 bon du Bataillon Washington Artillerie	500 0	
15 actions du New Orleans City Railroad	1,290 00	
5 actions de la State National Bank	595 00	
25 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.	1,260 00	
120 actions de la Valette Dry Dock Company	3,000 00	
1 action du New Louisiana Jockey Club	750 0	
Propriétés foncières en ville	132,940 00	
Billets, 1re hypothèque	115,027 66	
Prêts sur demande	67,900 00	
Billets garantis par nantissement	0 00	
Billets à recevoir en règlement de primes	13,476 63	
Primes en cours de collection	62,761 87	
Dû par agents et en cours de transmission	10,645 27	
Compte en suspens	716 26	
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées	17,601 14	$875,388 62
PASSIF.		
Fonds capital	$500,000 00	
Réserve pour primes non acquises	301,117 02	
Réserve pour réclamations non déterminées	46,410 26	
Dividende non réclamé	4,215 50	
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company	11,400 39	
Dû à d'autres compagnies pour réassurances	5,511 72	
Excédant net comme ci-dessus	106,933 83	$875,388 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 janvier 1883.

JAS. FAHEY Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 11 janvier 1883, il a été résolu de payer sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, E. GALLY,
THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE,
W. A. BELL, PIERRE ROUTE,
ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER,
CHAS. T. DUGAZON, CHAS. H. SCHMID,
D. FATJO, JULES TUYES.
16 janv—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre des risques d'incendie.

W. B. LYMAN......Président.
CHAS. H. DOLSEN......Vice-Président.
CHAS. E. RICE......Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
W. B. Conger, E. Marquez,
George W. Sentell, Edward Halle,
Alf. Moulton, J. J. Reiss,
Charles Herman, Louis Fraise,
U. Marinoni, Harry L. Finch,
Lucien Delery, A. H. Steward,
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz,
Reuben G. Bush, R. D. Wallace,
John Calder, E. F. W. Bachman,
A. C. Conlon, Wm Geris,
W. A. Phelps, John D. Fisher,
M. Gillis, A. Rosenfeld,
Wm. B. Lyman. C. E. David.

Voir nos agences dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10juil82—1an vén

A. CAPITON,

TAILLEUR-FASHIONABLE.

...Rue Carondelet, près Canal...

VETEMENTS de noces et de soirées, une spécialité. Mes étoffes de Printemps et d'Eté viennent d'être reçues. Venez en examiner mon nouvel assortiment. Prix modérés. Vêtements pour bureaux faits sur commande à $20 et au-dessus de ce prix. 19 av—3mDMaJ

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Andrew Hero, jr, [et] vs. Meredith Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7412.—En vertu d'un writ de fi. fa. à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St Charles dans le Premier District de cette ville, MARDI 26 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cadiz, Valence, Greene et St David, et désignés comme lots Nos 17 18 et 19, de l'îlet No 542, sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 29 juin, 1867 et déposé pour référence à l'étude de Joseph Cohen, notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur de Geo. F. Bowers, conformément à un acte passé pardevant A. Hero jr, notaire, le 14 janvier 1873.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

24 mai—24, 31, 7, 14, 21, 26

Compagnie d'Assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. Chas. G. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7929.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désigné par le District No 201, et mesurant, au pied anglais, soixante-quatre pieds deux pouces et demi de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de soixante-quatorze pieds un pouce, conformément à un plan dressé par A. D'Hémécourt, député voyer, le 11 décembre 1858, et déposé en l'étude de Théo. Seghers, anciennement notaire en cette ville.
2° Trois certains lots de terre situés dans le susdit Premier District de cette ville, dans le susdit îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, St-Joseph et Foucher, désignés par les numéros trois, quatre et cinq, et mesurant chacun vingt-et-un pieds quatre pouces et un tiers de ligne de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent trente-huit pieds six pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles, au pied anglais, conformément au plan de H. Moelhausen, voyer, en date du 2 juin 1841, et annexé à un acte passé pardevant W. J. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le 15 juin 1841. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, les bâtisses et améliorations sur les dits quatre lots de terre consistent en l'entrepôt bien connu comme "Homes Inspection Warehouse".
Etant la même propriété que le défendeur a acquise de James Byrnes, par acte passé en l'étude de W. J Castell, notaire en cette ville en date du vingt-sixième jour de mars 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai—18, 25—1, 8, 15, 1 juin

John Nelson & Co. vs. Mme W. Behrens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 5762—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
La moitié d'intérêt indivis sur la propriété ci-après décrite: 1° Le lot A dans l'îlet borné par les rues Liberté, Erato, Thalie et Franklin, mesurant vingt-huit pieds quatre pouces de face à la rue Liberté sur une profondeur de cinquante-sept pieds huit pouces, entre lignes parallèles. 2° Le lot numéro treize dans l'îlet borné par les rues Thalie, Erato, Clara et Martin, mesurant trente et un pieds huit pouces sur la rue Thalie sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 avril—3, 10, 17, 24, 29 mai

M. S. Coste vs P. Wesley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8317—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 29 mai 1883, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Urquhart, Girod, St Antoine et Bagatelle, mesurant au pied anglais vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Urquhart sur une profondeur, entre lignes parallèles et égales, de soixante quatre pieds.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de John Spearing, conformément à l'acte passé pardevant Octave DeArmas, notaire, le 31 octobre 1878.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

26 avril—mai 3 10 17 24 29

Lafayette Folger vs. E. C. Palmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6122—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 19 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tout et particulièrement ce certain morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytania, Pleasant, Harmony et Nayades, maintenant St-Charles, et formant l'encoignure des rues Prytania et Harmony, et mesurant soixante-dix pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur et façade de cent cinquante pieds à la rue Harmony entre lignes parallèles, la dite portion de terre forme une partie de l'îlet numéro vingt-deux sur un plan original du faubourg Delassize et étant désigné par la lettre A sur un plan annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo anciennement notaire, le 21 avril 1862, acquis de Thomas M. Anderson par Edward C. Palmer, pardevant A. Hero jr, le 18 janvier 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

17mai—17 24 31—juin 7 14 19

Alexander Hill vs J. B. & L. C. Roudanez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8251.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Julia et Girod, étant la moitié la plus près du lot No 100 et du lot désigné No 98 sur un plan de Joseph Pilié, en date du 12 décembre 1821, annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, anciennement notaire, le 19 juin 1829; la dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. La dite propriété porte le No 213 de la rue Julia.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23mai—23 30 juin 6 13 20 23

Mme Ottile M. Hero vs. Mme Kate M. Shaw et Henry Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7877—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la Rotonde de l'hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Pitt, General Taylor et Prytania, et forme l'encoignure des rues Prytania et Constantinople. La dite portion de terre mesure cent pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent cinquante cinq pieds huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et face à la rue Prytania. La dite portion de terre consiste en la totalité des lots numéros treize à dix huit inclusivement sur un plan fait par H. C. Brown, voyer, et annexé pour référence à un acte passé pardevant William McC. Jones, notaire en cette ville, le huitième jour de février dix-huit cent soixante-neuf.
Acquis par la défenderesse, Mme Kate M. Shaw, de la plaignante, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de sept billets tirés par la défenderesse, Mme Shaw, à son propre ordre et par elle endossés, et contresignés par son mari, en date du 12 janvier 1874, et payables, respectivement, 114, 115, 116, 117, 118, 119 et 120 mois après leurs dates et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates jusqu'à paiement final, et garantis par hypothèque sur la dite propriété, conformément à un acte passé pardevant James Graham, notaire, le 12 janvier 1874, et le reste du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 mai—23 30 juin 6 13 20 23

Liste officielle des lettres étrangères non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 19 mai 1883.

Andersen James C.	Gaglia Giovani
Ashton Philippe Campata 2	Godey Theo
Baci Jusepe E	Ham Andrew
Ballester Wm A	Hebbel John
Ballister Cha H	Johnson John
Ballet Louis	Johnston Edw
[illegible] Isaac	Kehrde Alb W
[illegible] Armand	Krieger Jacob
Barber Julius F	Kepler Wm F
Barera Don Jose	Landerdy Cha
Cabagnero Ramon del Castillo	Le Bello Nicolo
Callbeck Frank E	Loveling Harry
Campora Ursulina	Mason Theo
Cunningham L'renza	Mason H M
Calogero Leande Di	McGovern Cha
Dastile John	Manix Thos
Dieve Nicola	Meschich Vincent
Duckmayer Hy C	Mattison Henry
Dalton Cha	Miller John
Fraudner John	Mettes Giovani
Fredenberry	Morgan John 2
Ivory Louis	O'Guell Geo
Forestier Edw	Philippa M
Gaillard Alphonse	Parker John Lang
	Redmond Jean
	Stewell Hy

LISTE DES DAMES.

Ash E Miss	Maggie Maria
Bayol Clemence	Ward Anne
[illegible] Olympe	Wilkes Ainge
Dagan M B	Warton Eliza
Kavanagh Bridget	Williams Jeanah
Lea Adelaide	Zanta Alva

V. B. MERCHANT,
Maître de Poste

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Levy Loeb Scheuer & Co. vs W. C. Burch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 7924.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le droit d'occuper le rez-de-chaussée du magasin et dépendances au No 238 rue du Canal, coin Liberté, du jour de la vente au 30 septembre 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 mai—22, 28, 31, 2 juin

Alexander Morrison vs. Jas. H. Lynch

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7906—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 2 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Jas. H. Lynch dans l'affaire intitulée James Henry Lynch versus Morgan, Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company, connue comme l'affaire No 8012 du Docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22mai—22 28 31 juin2

Mme Bridget Whelan, veuve de feu Patrick Redmond vs Mme Eliza Flanagan, femme séparée de corps et de biens de John H. Sehen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, le 23 juin 1883, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti, désigné par le numéro vingt-et-un. Le dit lot forme l'encoignure des rues Conti et Tonti, et mesure vingt-sept pieds un pouce de face sur la rue Conti sur une profondeur et façade sur la rue Tonti de quatre-vingt-dix pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

22 mai—22, 29—juin 5, 12, 19, 23

Theo O'Neil vs. John Murray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8348.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 9 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, St-Jane, Poydras et Perdido, désignés comme lots numéros dix, onze et douze, sur un plan dressé par J. F. Braun, voyer en date du 26 mai 1877, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Girardey, encanteur, et en outre désignés par les mêmes numéros sur un plan dressé par Louis H. Pilié, anciennement voyer de ville, en date du 8 décembre 1858, et déposé pour référence en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Les dits lots sont contigus et mesurent chacun au pied américain conformément au dit plan trente pieds un pouce et quatre lignes de face à la dite rue Bolivar, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne, entre lignes égales et parallèles.
Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de demandeur, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 7 juillet 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mai—8, 15, 22, 29—5 9 juin

Gustave Kuhn vs. Joseph H. Magine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8316.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 juin 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:
1° Un certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente-huit et borné par les rues Clara, Arcadie, Milan et Berlin, étant l'îlet de terre désigné par le numéro dix-sept sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1868 et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des susdites quatre rues.
2° Et un autre certain îlet de terre situé dans le sixième district de cette ville, désigné par le numéro municipal six cent trente neuf et borné par les rues Clara, Arcadie et Berlin et l'Avenue Napoléon, étant l'îlet de terre désigné par le numéro cent dix huit sur un plan ci-dessus désigné et mesurant plus ou moins trois cents pieds de face sur chacune des dites quatre rues.
Etant les mêmes propriétés que le défendeur a acquises du plaignant conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire, le 31 mai 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

4mai—4, 11, 18, 25—1. 5 juin.

VENTE DE CONSTABLE.

John Van Horlen vs Dame M. E. Morton.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 2,868—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, devant mon entrepôt, 87 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 2 juin 1883, à onze heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de ménage contenus dans un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

24 mai—24, 30, 2 juin

B. Saloy vs John F. Devos et E. Holt, in solido.

Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
B. Saloy vs John F. Devos et E. Holt, in solido.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2976—En vertu d'un writ de fieri facias à moi transmis par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'encan, en mon entrepôt, rue Clara, entre Calliope et Euphrosine, Premier District de cette ville, MARDI, 29 mai 1883, à 11 heures du matin:
Quinze charrettes à bras de construction et un lot de divers objets dont l'énumération est contenue dans un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions: comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.

18mai—18 24 29.

E. Humbrecht vs. Thompson Smith.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 3010—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan en mon entrepôt, No 87 Passage de la Bourse, Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 mai 1883, à midi.
Un lot de meubles de maison, tel qu'en fait foi un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions: Comptant.

N. V. VINET,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

16mai—16, 22, 26.

B. Saloy vs T. McQuillan.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS—No 2996—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique au No 130 rue Marais, VENDREDI, 25 mai 1883, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles tel que l'accuse un inventaire enliassé à mon bureau.
Saisi dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,
Constable, 2me Cour de Cité.

15 mai—15 22 25

Mme Rosalie Levy, épouse de Abraham Levy, autorisée, &c., vs. [illegible], le même vs. le même, le même vs. le même.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, Nos 4448, 4449, 4450 et 4451.—En vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable F. K. Shinner, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville JEUDI, le 31e jour de mai 1883, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Une bâtisse en bois à un étage située sur un terrain appartenant à la plaignante, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Jumonville, Tricou et Deléry, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
Saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.
Conditions—Comptant sur les lieux.

ROGER MURPHY,
Constable.

1er mai—1, 8, 15, 22, 31

W. H. Foster et autres vs Auguste Nelson.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—No 7,262.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas. G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 900 rue Magazine, entre Tolédano et l'Avenue de la Louisiane, JEUDI, le 31 mai 1883, à 10 heures du matin, une voiture Hardie No 1, une roue y manquant.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Cette mise en vente étant la seconde et la dernière, la voiture sera adjugée au dernier et plus haut enchérisseur pour le prix qui en sera offert. L'acquéreur devra fournir un billet payable à 12 mois, avec sécurité conforme à la loi, les frais de commis et du constable s'élevant à environ trente dollars seront déduits du montant dudit billet et payés comptant.

T. M. HEATHERTON,
Constable.

20 mai—20 27 31

Avis aux créanciers.

R. M. Bastian vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8238—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de R. M. Bastian et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par E. W. Treegel, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

23mai—23 27—1 juin

ANNONCES JUDICIAIRES.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. L'Etat de la Louisiane.—A tous ceux que cela peut concerner, salut.
Attendu que Mme Adolphine Leclere, femme d'Achille Lafond, dûment autorisée par son mari, a acheté à une vente publique, faite par Benedito Onorato, encanteur pour la paroisse d'Orléans, le septième jour d'avril 1883, en vertu d'un ordre rendu par cette Cour, Henry L. Lazarus, juge, division E, portant la date du 23 février 1883, dans l'affaire intitulée Mme Charles Weishaar, tutrice, contre Louis Weishaar, No 5723 du Docket de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, et s'est adressée à cette Cour pour une monition ou avis, conformément aux sections 2370, 2372, et 2373 de la loi No 96, approuvée le 10 mars 1870, et contenue dans les Statuts Révisés de la Louisiane.
Avis est par le présent donné, à toutes les personnes intéressées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, qui auraient quelque droit, titre ou réclamation à faire valoir contre la propriété ci-après décrite, par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a eu lieu, ou d'une irrégularité ou illégalité quelconque dans l'estimation ou dans les annonces relativement à l'époque ou au mode de vente, ou de tout autre vice quelconque d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de la première insertion de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
A ladite vente de la propriété ci-après décrite, Mme Adolphine Leclere, femme d'Achille Lafond, en est devenue l'acquéreur pour la somme de douze cent soixante-quinze dollars ($1275).
Description de la propriété telle qu'elle est contenue dans l'acte de vente de Benedito Onorato, de cette paroisse à Mme Adolphine Leclere femme d'Achille Lafond, passé pardevant Frédéric Adolph, notaire, le 10 mai 1883:
Un certain lot de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dauphine, Bourbon et Orléans et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine, sur une profondeur de soixante pieds, et commençant à cette profondeur, de vingt neuf pieds ou plus jusqu'à une profondeur de soixante douze pieds, formant la profondeur totale du dit lot de terre.
Seize mots effacés et six mots entre les lignes.
Bureau du greffier, Nouvelle Orléans, 14 mai 1883.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
(Signé) LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.

Pour copie conforme:
LOUIS A. RICHARDS, Député-greffier.
16 mai—16 23 30 6 13 15 16 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Karl Bredtman.—COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7869—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Bredtman, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24 29 2 juin

Succession de Karl Bruno Oertel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 7759.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par E. F. Lavillebeuvre, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai—24, 29—2juin

Succession de George J. Puech.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8466.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Nelvil A. Puech, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
24 mai 24 29 2 juin

Succession de Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8574—Division C. Attendu que Henry L. Frantz a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Jean Gatti et de sa femme, veuve d'un premier mariage de Bernard Lavallée, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
15 mai—5 19 24

Succession de George Purves.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 8641—Division D. Attendu que John Turnbull Purves a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Purves, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 mai—20 24 29.

Succession de Henry Escarraguel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8649—Division C—Attendu que Thomas Escarraguel a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Escarraguel, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 1 juin

Succession de Robert McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,341—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Henry Chs. Cock, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27—1 juin

Succession de John Cockrem.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8629—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Cockrem, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23, 27,—1 juin

Succession de Mary Baquié, alias Backay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8660—Division C—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Baquié, alias Backay, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
23 mai—23 27 juin 1

Succession de Francisco Pippo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7479.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Pippo, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
22 mai—22 26 31

Succession de Louis Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7919—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme veuve Louis Lauer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK Greffier.
22 mai—22, 26, 31

Succession de Frederick Beling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8628—Division —. Attendu que Mme Anna Scholl, veuve de Frederick Beling, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Beling, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16 mai—16, 27, 27

Succession de James E. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7683.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Ann Hughes, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 mai—19 23 27

Succession de William Rufus Crane

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8600—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Administrateur Public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Rufus Crane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
16mai—16 20 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison confortable dans le Troisième District, rue Annette, entre Urquhart et Morales.

Succession de Paul Pogo.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 8199.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 23 juin 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, Rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, Juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 mai 1883 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme étant une partie du lot No 404 sur le plan original du nouveau faubourg Marigny dans l'îlet borné par les rues Annette, Urquhart, Morales et St-Antoine, mesurant 35 pieds de face à la rue Annette sur une profondeur de 90 pieds, au pied américain.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Robert J. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1883. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
24mai—24 juin 2 9 16 23

PAR D. E. MORPHY.

Grande vente à crédit de tabac en feuilles, "Seed Leaf" de la Havane et de la Pennsylvanie, comprenant enveloppes, côtes et capes.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, SAMEDI, 23 mai 1883, à 11 heures du matin, à l'entrepôt Lafayette au coin des rues Magazine et Lafayette, toutes les feuilles de tabac sus-mentionnées en quantités laissées à l'option des acquéreurs.
Conditions libérales et à déterminer au moment de la vente. 22 mai—

PAR GIRARDEY & MACON.

Grand terrain sur lequel on peut construire,

Situé dans un des plus beaux quartiers de la rue

Esplanade et du Chemin du Bayou,

Contigu à la

Magnifique maison de résidence de M. N. Benachi.

La terre est exceptionnellement élevée

—Et—

S'étend du Chemin du Bayou à la rue Columbus.

A un crédit de longue échéance

PAR GIRARDEY & MACON, Encanteurs, Bureaux, rue Carondelet No 10—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—
Ce magnifique site pour résidence et morceau de terre de valeur situé dans le Troisième District de cette ville, sur le côté droit en se dirigeant vers le Bayou St-Jean, borné par le Chemin du Bayou, le passage ou l'allée Castanedo et la rue Columbus, et la maison de résidence de Nicholas M. Benachi. Le terrain mesure 127 pieds 5 lignes de façade Chemin du Bayou, sur 625 pieds 1 pouce de profondeur et de façade passage ou allée Castanedo, s'étendant du Chemin du Bayou à la rue Columbus, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de façade rue Columbus, s'étendant de la propriété Benachi à l'allée ou passage Castanedo et 615 pieds de profondeur sur la ligne le séparant de la susdite propriété Benachi, et s'étendant du Chemin du Bayou à la rue Columbus.
La propriété est en partie améliorée d'un spacieux cottage de résidence en bois à un étage et de bâtisses de dépendances nécessitant des réparations.
Le quartier est exceptionnel et parmi les plus désirables dans cette partie aristocratique des Deuxième et Troisième Districts. Les chars urbains passent tout près de la propriété; il y a gaz, les rues sont pavées, et le meilleur drainage naturel rend cette localité surtout désirable pour maison de résidence ou pour tout objet d'utilité particulière ou publique.
Conditions—Un quart ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la partie à crédit à un, deux et trois ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur. 24mai—

La Propriété St Amand à la Baie St. Louis.

Une agréable maison de résidence sur les bords du lac, près de la propriété de Jackson Deblieux.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureau, 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique—
La propriété St. Amand, située à Waveland, Baie St. Louis Miss, ayant 100 pieds de façade sur le Golfe ou la Baie, sur 1,300 pieds de profondeur—environ 400 pieds clôturés et plantés d'orangers et poiriers de pêchers, figuiers, vignes et autres arbres.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, ayant 6 chambres à coucher, galeries devant et derrière, cuisine, caves, et 2 bâtisses et dépendances ayant 4 chambres, citerne, etc.
Livraison donnée immédiatement.
Conditions—La moitié ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur. La portion à crédit payable à un an garantie par lien du vendeur, et 8 pour cent d'intérêt par an.
L'acte de vente pardevant Théo. Guyol, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de l'adjudication sera requis. 19 mai—

Site pour résidence de choix Et encoignure de valeur, pour affaires,

Sur la rue des Remparts, près Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, C. E Girardey, Encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 mai 1883, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu,
Le site pour résidence de choix—et l'encoignure de valeur, pour affaires, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Remparts, Bourgogne et Quartier, et formé le coin nord-est des rues Remparts et Quartier, mesurant 78 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue des Remparts sur une profondeur et façade à la rue Quartier de 64 pieds. Ensemble avec une bâtisse en briques à un étage qui s'y trouve.
L'emplacement est un des plus respectables et des plus attrayants du Deuxième District, parfaitement amélioré, la propriété est désirable pour un placement productif et pour résidence privée ou professionnelle.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit à un et deux ans avec lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des billets. Les taxes sont payées jusqu'au moment de la vente. Le dépôt usuel de 10 pour cent sur le prix sera requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mai—12 13 19 à la vente

Portable Electric Lighter

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir d'après les procédés, moyennant une dépense additionnelle, pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme batterie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gaz au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO, 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"Un 'Portable Electric Lighter' pour $5 se vend également de toutes parts par la 'Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc."—Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

22 avril—3 m. mar. J. D.

Le Stock le plus vaste au Sud, de voitures.

Fred. N. THAYER.

162 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217.)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company

Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres, Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Vente pour cause de départ.

Magnifiques meubles de salon, salle à manger et chambres à coucher.

1 ameublement de salon en noyer recouvert reps.
1 ameublement chambre à coucher en noyer.
1 ameublement chambre à coucher en bois de rose
1 armoire à glace en noyer.
1 piano Pleyel droit en bois de rose et marqueterie, garanti en parfait état, presque neuf.
1 fusil anglais damassé, à deux coups, se chargeant par la culasse, avec toutes les améliorations récentes; un ameublement de salle à manger, chêne, tapis de Bruxelles, couvertures de table, nattes, miroirs, ornements de cheminée, pendule bronze et candélabres, tables de centre, chaises, faïence, verrerie, cristaux, statuettes, barbotine, et terra cotta, outils de charpentier, toiles cirées, stores de fenêtres, tableaux, chaises et porte-chapeaux de Hall, ainsi qu'une quantité d'articles trop longs à énumérer, le tout en parfait état et de la dernière mode.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—JEUDI le 24 mai, à 11 heures, il sera vendu à l'encoignure Marais et Columbus, le contenu de la susdite résidence, comprenant en partie articles ci-dessus énumérés.
Conditions, comptant.
P. S.—Cette maison de maître sera à louer à un prix réduit pour un bon locataire.
22mai—

Pour cause de départ.

Magnifiques Meubles de Salon en bois d'ébène.

2 ameublements très élégants de chambre à coucher, en noyer noir.
1 magnifique ameublement de salle à manger, en noyer noir.
1 superbe piano droit Pleyel en bois de rose, en bon ordre.
2 armoires à glaces en acajou et en bois de rose, de la fabrique Mallard.
4 miroirs français avec cadres dorés.

Statuettes en bronze et imitation bronze.

Tapis de Bruxelles, Ornements de cheminées, Stores, Corniches, Chaises C. S., Berceuses, Matelas, Sommiers, Porte-chapeaux, Verrerie, Porcelaine, Faïence, Crystallerie, Barbotine, Articles de Fantaisie, Couteaux, Fourchettes, Armoires, Bureaux, Lavabos, Nattes, Chaises à ressorts, Berceuses en bambou, Pupitres de musique, et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

—AUSSI—

1 Armoire en acajou à filets en bois de cèdre; 1 Bureau en acajou, 1 Lavabo do.; le tout de la fabrique Mallard.

—AUSSI—

1 Fourneau Charter Oak et Ustensiles et Meubles de Cuisine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur. Bureaux, 46 rue Royale—VENDREDI, 25 mai 1883, à 10:45 heures A. M., il sera vendu coin des rues Royale et Toulouse—
Le contenu du dit logement comprenant en partie les objets ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant avant livraison.
N. B.—Tous ces meubles sont en bon état et du dernier genre, ils ont été très peu en service, et méritent l'attention des personnes qui tiennent maison et autres. 22 mai—

Placement d'Argent sûr et rémunérateur dans

Les deux magasins et maisons de résidence à trois étages en briques, Nos 224 et 226 rue Poydras, entre Baronne et Dryades,

EN FACE DU

MARCHÉ POYDRAS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juin 1883, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, pour le compte de propriétaires absents de la ville, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 9 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Dryades, Lafayette et Baronne, mesurant 20 pieds, plus ou moins, de face rue Poydras sur 115 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur.
Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques, dont l'étage inférieur est occupé depuis nombre d'années par la Boulangerie du MARCHÉ POYDRAS, et l'étage supérieur est distribué comme maison de résidence. La propriété est maintenant louée $50 par mois payable mensuellement.
La propriété porte le numéro municipal 226 rue Poydras.
2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 dans le carré d'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Dryades et Baronne, mesurant 20 pieds, plus ou moins, rue Poydras, sur 108 pieds 8 pouces, plus ou moins, de profondeur.
Les améliorations comprennent la bâtisse à trois étages en briques occupée comme magasin de meubles par M. J. E. Wright. Les étages supérieurs sont distribués pour résidence, attenant à la maison principale est une bâtisse à deux étages en briques, ayant six chambres, lieux d'aisance, hydrant, citerne, etc. La propriété est vendue sujette à un bail au taux de $30 par mois, payable mensuellement, expirant en janvier 1884, et porte le numéro municipal 224 de la rue Poydras.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, payable en des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0, honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets sur une portion quelconque du billet et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs devront garder les lieux assurés pour le montant requis par le vendeur; renouveler les primes non expirées de l'assurance et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets, assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1883 en sus du prix d'adjudication et seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs. 22 mai—

REUNION DE CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

R. N. Lewis vs ses créanciers.

No 8653—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—
Que la cession de la propriété du pétitionnaire soit acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est décrété qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée devant John G. Eustis, notaire, pour le SAMEDI, 23me jour de juin 1883, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire. Que Thomas F. Rosler, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires entamées contre la personne et la propriété du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1883.

Signé W. T. HOUSTON, Juge.

Pour Copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24mai—3 22 juin

ETAT DE LA LOUISIANE.

No 8609—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

J. S. Beers vs ses créanciers.

Ordre de Cour.
Que la cession de biens faite par l'insolvable soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers; et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue en le bureau de Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, MARDI, le 29me jour de mai 1883 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable; et, dans l'intervalle, que toutes les procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et la propriété de l'insolvable.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1883.

(Signé) W. T. HOUSTON, juge.

Une copie exacte.
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
16 mai—16, 24, 27 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.

Andrew Downey vs. ses créanciers et les créanciers de Downey, Foucher & Co.

No 8534—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Ordre de Cour—
La cession de biens faite par le demandeur, Andrew Downey, individuellement et comme membre de la maison Downey, Foucher & Co., est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant M. James Fahey, notaire en cette ville, le LUNDI, 11 juin 1883 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du demandeur et élire un syndic. Que M. J. H. Ferguson soit nommé avocat des créanciers absents, que, dans l'intervalle, toutes les procédures contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 mai 1883.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9mai—23—31

[illegible] aux Fair Grounds.

Point de départ: rue du Canal [illegible] Parcours: [illegible] Dauphine, Dauphine jusqu'à [illegible] jusqu'à Broad, Broad [illegible] et de là à la station d'arrivée [illegible] suivent la même route [illegible] au lieu de tourner dans la rue Broad [illegible] vent la rue Dumaine jusqu'à [illegible] St Jean, longent les bords du Bayou [illegible] la Grande Route St-Jean [illegible] à la station [illegible] devant la porte des Fair Grounds [illegible] par la Route Gentilly, la [illegible] et principalement [illegible] jusqu'à la rue du Canal.

L'Abeille de [illegible]
JEUDI
C. E. KEL[illegible]
G. P. MAL[illegible]
Viennoi[illegible]
de
DE
VE
meilleures
Véritables
E. CL[illegible]
rue du [illegible]
Dr. J.
Médecin
C. F. CA[illegible]
COMPAGN[illegible]
Bureau,
CAPITAL
ERNEST MIL[illegible]
E. GALLY
SCOTT [illegible]
Emile L. Carrière,
J. J. Gidière,
B. F. Chambers,
Gilbert H. Green,
M. Schwabacher,
J. A. Lafaye,
John T. Moore jr,
Adolph Meyer,
R. L. Forstall,
Joseph David,
D. A. S. Vaught,
L. Lecesne
FEU
No. 29.
CRI
LUDO